



TARIFS STAGES 2023-2024

TARBES

Le montant de l'adhésion est déterminé au regard des revenus du foyer (quotient familial mensuel « QF »). Le calcul du QF est réalisé sur la base du revenu fiscal de référence figurant sur le dernier avis d'imposition.

Calcul du QF : revenu fiscal de référence / nombre de parts / 12 mois

Pour les étudiants, les personnes bénéficiaires de minimas sociaux (RSA, AAH, ASS) ou non-imposable, le tarif correspondant à la tranche la plus basse sera appliqué (<850).

Pour les adhérents de l'UTLA, une remise de 10% sera appliquée sur le tarif correspondant à la tranche de votre quotient familial pour les cours en auditeurs libres et les stages.

En l'absence de justificatif, le tarif de la tranche la plus haute sera appliqué.

Moyens de paiement acceptés : carte bancaire, espèces ou chèque à l'ordre du Trésor public.

Tarif 4A – Stages classiques

Stages concernés	Q.F.	Q.F.	Q.F.	Q.F.
	mensuel	mensuel	mensuel	mensuel
	<850	851-1100	1101-1400	>1400
Atelier reliure / carnet créatif	15€	18€	20€	25€
Atelier reliure / grimoire d'Halloween	15€	18€	20€	25€
Atelier reliure / carnet de voyage	15€	18€	20€	25€

Tarif 4B – Stages spéciaux

Stages concernés	Q.F.	Q.F.	Q.F.	Q.F.
	mensuel	mensuel	mensuel	mensuel
	<850	851-1100	1101-1400	>1400
Modelage terre	100€	120€	140€	160€
Modelage/sculpture figurines	100€	120€	140€	160€
Moulage	150€	180€	210€	240€
Nerikomi	150€	180€	210€	240€



* Q.F. : quotient familial mensuel calculé à partir de votre dernier avis d'imposition

** et étudiant(es) ou bénéficiaires des minimas sociaux ou personnes non imposables (un justificatif datant de moins de trois mois sera demandé).